

Reçu le:

07 nov 2018

SIEPVV

République Française
Département Indre-et-Loire
Commune de Nouâtre

EXTRAIT D'UNE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 25/10/2018

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	13	14

Vote
A l'unanimité
Pour: 14
Contre: 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Sous-Préfecture de Chinon
Le : 07/11/2018
Et Publication du 06/11/2018

L'an 2018, le 25 Octobre à 20:00, le Conseil Municipal de la Commune de Nouâtre s'est réuni à la Mairie de Nouâtre, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur DANQUIGNY Pierre-Marie, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour ont été transmis aux conseillers municipaux le 17/10/2018. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 17/10/2018.

Présents : M. DANQUIGNY Pierre-Marie, Maire, Mmes : BUROLLET Stéphanie, JAHAN-RIVAS Pascale, LE GOFF Gaëlle, PLANTÉ Evelyne, VERRINE-VERGET Elodie, MM: ANDRAULT Jean-Claude, AUBOIS Jackie, AUTANT-FERNANDES Carlos, CAILLAU Claude, GALLAND Franck, GAUTRON Philippe, GUÉRIN Jean-Marie

Excusé(s) ayant donné procuration : M. AVOLIO Mathieu à Mme LE GOFF Gaëlle

Absent(s) : Mme MESTIVIER Céline

A été nommé(e) secrétaire: Mme JAHAN-RIVAS Pascale

2018-48-Gouvernance du SIEPVV

Suite à la demande de Madame La Préfète d'Indre-et-Loire, en vue de trouver une solution au problème de gouvernance du SIEPVV, le conseil municipal reçoit et entérine la démission des trois délégués communaux.

Il est aussitôt procédé à l'élection de trois délégués.

Candidats: MM BUROLLET Stéphanie, DANQUIGNY Pierre-Marie et GAUTRON Philippe

Votants : 14

Exprimés : 14

Résultats du vote : Mme BUROLLET : 14 voix

M. DANQUIGNY: 14 voix

M. GAUTRON : 14 voix

Pour extrait conforme :
En mairie, le 06/11/2018
Le Maire



Reçu le:
10 dec 2018
SIEPVV

République Française
Département Indre-et-Loire
Commune de Nouâtre



EXTRAIT D'UNE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 22/11/2018

Nombre de membres		
Afférents	Présenta	Oui ont pris part au vote
15	12	13

Vote
A l'unanimité
Pour: 13 Contre: 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous - Préfecture de Chinon
Le : 30/11/2018
Et
Publication ou notification du : 29/11/2018

L'an 2018, le 20 Novembre à 20:00, le Conseil Municipal de la Commune de Nouâtre s'est réuni à la Mairie de Nouâtre, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur DANQUIGNY Pierre-Marie, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour ont été transmis aux conseillers municipaux le 15/11/2018. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 15/11/2018.

Présents: M. DANQUIGNY Pierre-Marie, Maire, Mmes: BUROLLET Stéphanie, JAHAN-RIVAS Pascale, LE GOFF Gaëlle, VERRINE-VERGET Elodie, **MM:** ANDRAULT Jean-Claude, AUBOIS Jackie, AUTANT-FERNANDES Carlos, CAILLAUD Claude, GALLAND Franck, GAUTRON Philippe, GUÉRIN Jean-Marie

Excusée ayant donné procuration : PLANTÉ Evelyne à M. DANQUIGNY Pierre-Marie

Excusé(e)s: MESTIVIER Céline, AVOLIO Mathieu

A été nommée secrétaire : VERRINE-VERGET Elodie

2018-54 - Gouvernance du SIEPW

Suite à la demande de Madame La Préfète d'Indre-et-Loire, en vue de trouver une solution au problème de gouvernance du SIEPVV, le conseil municipal a reçu et enteriné la démission des trois délégués communaux lors du C.M. du 25 octobre 2018.

Le C.M. reçoit et enterine la démission de Mme Céline MESTIVIER en tant que délégué remplaçante.

Le C.M. procède à l'élection d'un délégué remplaçant au conseil syndical du SIEPVV

M Jean - Claude ANDRAULT, seul candidat, est élu.

Votants: 13
Exprimés : 13
Résultat du vote : M ANDRAULT: 13 voix

Pour extrait conforme :
En mairie, le 29/11/2018
Le Maire

